

L'hon. M. Stanbury: Monsieur l'Orateur, ni l'une ni l'autre de ces lois n'autorisent le ministre des Communications à rescinder la décision de la Commission canadienne des transports.

M. Lewis: Je n'ai pas parlé du ministre mais du gouvernement.

L'hon. M. Stanbury: J'ai suivi attentivement les commentaires du député. Le fait est qu'il y a bien des façons de réviser cette décision, qu'il s'agisse d'un citoyen ou des parties devant la Commission. Aucune de ces parties ni aucun Canadien n'ont encore proposé un tel examen au gouvernement ni à la Commission. Une fois terminée l'étude de mon ministère, à laquelle je viens de faire allusion, nous verrons sûrement si des démarches s'imposent de la part du gouvernement.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, comme l'article de la loi nationale sur les transports que j'ai mentionné autorise le gouverneur en conseil à modifier ou rescinder de sa propre autorité toute décision de la Commission, le ministre verrait-il à ce que le gouvernement songe à rescinder cette hausse, absolument injustifiable, des tarifs de la Compagnie Bell Canada, la troisième en deux ou trois ans?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Calgary-Nord a la parole.

* * *

LES DROGUES PSYCHOTROPES

MARIJUANA—LES PROPOS DU MINISTRE DE LA SANTÉ— LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je l'ai posée hier au premier ministre. Alors que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social était à Hamilton, sauf erreur, c'était pendant la fin de la semaine, il a déclaré à un groupe d'étudiants qu'il s'opposait à la légalisation de la marijuana et du haschisch. Parlait-il au nom du gouvernement et a-t-il exprimé la politique de l'État?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député sait qu'il ne peut poser cette question qu'au premier ministre ou à quelqu'un qui réponde au nom du premier ministre, alors qu'on demande s'il s'agit de la politique de l'État.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, puis-je la poser au premier ministre qui a hier tenu ma question pour préavis?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai entendu le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social dire qu'il n'avait pas prononcé la déclaration que le député lui attribue.

M. Woolliams: Alors, je peux sans doute poser la question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Après avoir écouté la réponse que le premier ministre a donnée, je lui demanderai s'il a été cité erronément par le *Star* de Montréal, où un titre était rédigé en ces termes: «Munro s'oppose à la légalisation de la possession de la marijuana»? C'est ce qu'il aurait dit dans un discours aux étudiants de Hamilton. Prétend-il qu'il a été cité inexactement?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je ne prétends pas avoir été cité erronément ou autrement sachant avec quelle liberté le député rapporte les paroles. J'ai dit à Hamilton que nous étudierons le rapport de la Commission LeDain et, en nous fondant sur lui, déterminerons s'il convient d'adopter la recommandation tendant à supprimer l'infraction pour la simple possession de la marijuana. J'ai répété que la Commission LeDain s'inquiétait des effets de la marijuana sur les adolescents.

M. Woolliams: Avant de poser ma question supplémentaire, je dirais que je ne citais pas moi-même le ministre, mais reprenais une citation parue dans un article de presse. Puis-je demander au ministre s'il a transmis le rapport LeDain au cabinet et lui a fait des recommandations, surtout au sujet de la légalisation de la marijuana et du haschich?

L'hon. M. Munro: Non, monsieur l'Orateur. Mon ministère n'est en possession du rapport que depuis quelques jours. Nous sommes en train de l'étudier et de préparer nos recommandations au cabinet, ce qui nous prendra un certain temps.

LES RECOMMANDATIONS DE M. LEDAIN—LES INSTRUCTIONS AUX AGENTS DU MINISTÈRE

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de la Justice. Compte tenu des recommandations de M. LeDain, a-t-on transmis de nouvelles instructions aux agents spéciaux représentant le ministère de la Justice dans les poursuites intentées pour utilisation ou possession de marijuana?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, il me faudrait vérifier si le ministère a pris des mesures quelconques à la suite de ce rapport. Autant que je sache, aucune n'a été prise.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

POURPARLERS ENTRE OTTAWA ET QUÉBEC SUR LA POSSIBILITÉ DE MODIFIER LA LOI RELATIVE AU RÉGIME DE REVENU FAMILIAL GARANTI

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Pourrait-il dire à la Chambre si des entretiens ont eu lieu, ces jours derniers, au niveau ministériel, avec le ministre des Affaires sociales du Québec, relativement au projet de loi C-170, concernant les allocations familiales, afin que soient apportés certains amendements suggérés par le Québec?

[Traduction]

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui, monsieur l'Orateur. Des discussions officielles se poursuivent depuis un certain temps au sujet des allocations familiales.